



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance 14 janvier 2014

L'an deux mil quatorze, le mardi quatorze janvier à vingt heures et trente minutes le Conseil municipal de la Commune de Frontenay-Rohan-Rohan dûment convoqué neuf janvier, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la Présidence de Madame Brigitte COMPETISSA, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : **21**

Nombre de membres présents : **14**

Nombre de votants : **17**

Présents : Brigitte COMPETISSA, Philippe REY, Laurent COCHELIN, Alain CHAUFFIER, Raymond CAILLETON, Bernard BARAUD, Brigitte BONNAUD-TOUCHARD, Thierry ALLEAU, Marie-Luce BESSONNET, Marylène CLEMENT, Alain THUILLIER, Yannick AUTIN, Claude POUPINOT, Bruno PAROLDO.

Absents excusés : Joël GERMAIN, Frédéric ECALLE, Thierry MOUCHARD.

Absents non excusés : Pascal BRANDEAU, Laurent VINCELOT, Christian TALON, Olivier COURTOT.

Pouvoirs : Joël GERMAIN à Philippe REY, Frédéric ECALLE à Brigitte BONNAUD-TOUCHARD, Thierry MOUCHARD à Yannick AUTIN.

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2013

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur le procès-verbal du conseil municipal du 12 décembre dernier qui leur a été transmis avec le présent rapport de présentation.

Ont voté pour : 15

Abstentions : 2 (absents lors du conseil du 12 décembre).

PLANNING DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

Madame le Maire présente au conseil le planning des prochaines réunions du conseil Municipal :

MARS 2014	JEUDI 6 MARS
-----------	--------------

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1^{ER} JANVIER 2014

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le tableau des effectifs de la commune au 1^{er} janvier 2014.

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1 ^{ER} JANVIER 2014				
GRADE	Catégo	POSTE OUVERT		POSTE POURVU
		Temps complet	Temps non complet	
PERSONNEL TITULAIRE - FILIERE ADMINISTRATIVE				
Attaché principal	A	1		1
Rédacteur	B	1		1
Adjoint administratif 1 ^{ère} classe	C	1		0
Adjoint administratif territorial 2 ^{ème} classe	C	3		3
PERSONNEL TITULAIRE - FILIERE POLICE MUNICIPALE				
Gardien de police municipal	C	1		0
PERSONNEL TITULAIRE - FILIERE TECHNIQUE				
Agent de maîtrise principal	C	1		1
Agent de maîtrise	C	1	1	2
Adjoint technique territorial 2 ^{ème} classe	C	6	13	18
Adjoint technique territorial 1 ^{ère} classe	C	1	0	1
PERSONNEL TITULAIRE - FILIERE ANIMATION				
Agent territorial d'animation 2 ^{ème} classe	C	2		2
PERSONNEL TITULAIRE - FILIERE SOCIALE				
ATSEM principal 1 ^{ère} classe	C		1	1
ATSEM principal 2 ^{ème} classe	C		2	1
ATSEM 1 ^{ère} classe	C		3	2

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le tableau des effectifs.

INFORMATION SUR RESTES A REALISER 2013 REPORTEES SUR L'EXERCICE 2014

Madame le Maire informe le Conseil Municipal, avoir inscrit en reste à réaliser les montants suivants (montants qui seront ainsi reportés sur le budget 2014 pour le paiement des dépenses et la perception des recettes engagées en 2013) :

Section d'investissement dépenses			
Opération 0107 Restauration église	Article 21318 Autres bâtiments publics	5 943.13	Réparation corniche
Opération 0114 Voirie communale	Article 2151 réseaux de voirie	7 580.70	Travaux rue du Guignier
Opération 0125 Eclairage public	Article 21534 Réseaux d'électrification	2 604.72	Acquisition nouvelles lanternes
Opération 0129 Acquisition de matériel	Article 2182 – matériel de transport	9 000.00	Camion IVECO
Opération 0150 Groupe scolaire	Article 2031 frais d'études	100 189.79	Maîtrise d'œuvre en cours
Opération 0150 Groupe scolaire	Article 2313 constructions	1 097 373.30	Travaux en cours
Chapitre 204	Article 20418 autres organismes publics	1 288.30	Participation pour extension réseau électrique rue de la Victoire
Total dépenses		1 223 979.94	
Section d'investissement recettes			
Opération 0150 Groupe scolaire	Article 1322 région	96 000.00	Solde subvention FRIL
Opération 0150 Groupe scolaire	Article 1323 département	51 396.50	<ul style="list-style-type: none"> • Solde proxima travaux : 46 422.50 • Solde bois énergie : 3 000.00 • Proxima M.O (2^{ème} tranche) : 1 974.00
Opération 0150 Groupe scolaire	article 1328 Autres	150 000.00	Subvention CAF
Opération 0150 Groupe scolaire	Article 1341 DETR	158 805.00	Solde DETR 1 ^{ère} tranche
Opération 0150 Groupe scolaire	Article 1641 emprunts en Euros	400 000.00	Emprunt souscrit auprès du crédit agricole
Total recettes		856 201.50	

AUTORISATION DE DEPENSES – SECTION D'INVESTISSEMENT

L'article 15 de la loi n°88-13 du 5 janvier 1988 permet au Maire sur autorisation du Conseil Municipal **d'engager, liquider et mandater les nouvelles dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif**, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Madame le Maire sollicite du conseil, l'autorisation à liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de l'année 2013, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Le Conseil Municipal ayant décidé de voter le budget par chapitre, les montants proposés sont précisés dans le tableau suivant établi par chapitre ou opération selon la nomenclature M14.

Chapitre ou opération	Libelle comptable	Crédits 2013	Autorisation 2014
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles (frais d'études)	500.00	125.00
Chapitre 204	Subventions d'équipement versées (participations)	19 288.30	4 822.08
Opération 098	Bâtiments communaux	75 878.50	18 969.63
Opération 0107	Restauration église	23 942.91	5 985.73
Opération 0114	Voirie communale	27 774.60	6 943.65
Opération 0121	Espaces publics	161 250.91	40 312.72
Opération 0125	Eclairage public	22 487.31	5 621.82
Opération 0129	Acquisition de matériel	20 960.93	5 240.23
Opération 0148	cimetière	21 234.21	5 308.55
Opération 0150	Groupe scolaire	1 629 082.86	407 270.71

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT CONVENTION APEMP ANNEE 2014

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une nouvelle convention d'un an avait été signée au titre de l'année 2013 et que la commune avait décidé de verser une participation d'un montant de 4 706.00 €.

Elle propose au Conseil Municipal de l'autoriser à signer la nouvelle convention pour l'année 2014. La participation communale est maintenue à 4 706.00 €.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

VIREMENT DE CREDIT

Madame le Maire informe le conseil municipal avoir procédé au virement de crédit suivant :

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES				
MONTANT	A ENLEVER DU COMPTE		A INSCRIRE AU COMPTE	
182.43	020	DEPENSES IMPREVUES	OPERATION 0129 ARTICLE 2182	ACQUISITION DE MATERIELS MATERIEL DE TRANSPORT

Le Conseil Municipal en prend acte.

TARIF ACCUEIL JEUNES 2014

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de maintenir pour l'année 2014, les tarifs 2013 des animations jeunes (11 - 16 ans) comme suit :

	Commune	Hors commune
Adhésion annuelle	5.00 €	5.00 €
Demi-journée à Frontenay-R-R	4.00 €	6.00 €
Demi-journée avec sortie	6.00 €	10.00 €

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

DEMANDE DE GRATUITE SALLE POLYVALENTE POUR ORGANISATION DE LA COURSE MINI Z DU 26 JANVIER 2014

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'association MINI Z a réservé la salle polyvalente les 25 et 26 janvier prochains pour la course annuelle.

En effet, la journée du samedi est consacrée aux préparatifs (installation de la piste, des stands et du podium) et au réglage des voitures. La journée du dimanche est consacrée aux courses.

C'est pour cette raison que l'association demande la gratuité pour les deux journées à titre dérogatoire.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE MAINTENANCE DU MATERIEL INFORMATIQUE DE LA MAIRIE

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer le nouveau contrat de maintenance pour la période du 1^{er} septembre 2013 au 1^{er} septembre 2014 avec l'entreprise TECODATA.

Le coût de la prestation est fixé à 734.47 € HT (720.20 € HT l'année précédente).

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

PROPOSITION DE RESIDENCE D'ARTISTES

La compagnie « COLLECTIF DIX PAR ETRE » a pris contact avec Monsieur Laurent COCHELIN pour une résidence d'artistes du 10 au 14 Février prochains.

Il s'agit de mettre à disposition gratuitement la salle polyvalente pendant cette période. Le logement des artistes ainsi que leurs repas ne seront pas pris en charge par la commune.

Le public pourra être accueilli pendant les répétitions les 13 et 14 Février.

La date de présentation du spectacle gratuit par la compagnie sera déterminée ultérieurement.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'accepter d'accueillir cette compagnie en résidence dans les conditions indiquées.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à l'accueil de la compagnie en résidence d'artistes.

INFORMATIONS

Madame le Maire informe le conseil municipal du dépôt de plainte suite à la découverte de graffitis sur les murs et les poubelles de la salle polyvalente.

Suite à l'incendie de poubelles et la dégradation du macadam, une plainte avait été déposée en Avril 2013. Une réparation pénale a été prononcée par le juge, mais aucune indemnité financière n'a été fixée.

L'association « 4 AILES AU DESSERT » organise une réunion de présentation le 1^{er} février prochain avant son départ pour le rallye « AL TROFFY ».

Madame le Maire a autorisé le musée d'AGESCI à conserver l'antependium de l'église que la commune lui avait confié depuis plusieurs années afin d'en assurer la conservation.

Des aménagements sur la RN 248 et la déviation de MAUZE SUR LE MIGNON sont annoncés pour l'année 2014.

Environ 75 enfants de l'école élémentaire restent pour les activités périscolaires proposées par la commune dans le cadre du nouvel aménagement des rythmes scolaires. Parmi ces enfants une quarantaine fait le choix de ne pas participer aux ateliers, préférant jouer dans la cour de l'école.

L'état de la toiture de la sacristie nécessite des travaux qui sont estimés à environ 7 000 €.

Bernard BARAUD annonce au Conseil Municipal que les travaux de plantations sont en cours de réalisation par l'AIPEMP.

Il informe également le conseil municipal de la nécessité de remplacer 15 lampadaires dans la cité des Tonnelles.

Raymond CAILLETON signale l'actuelle réalisation d'un inventaire des matériels des ateliers municipaux.

Concernant les travaux de réhabilitation de l'école élémentaire, les chapes viennent d'être coulées.

Madame le Maire ajoute qu'une visite du chantier sera organisée le 31 janvier prochain pour les élèves et leurs parents.

Alain CHAUFFIER annonce la nouvelle installation d'un panneau d'affichage « sucette » à l'entrée de la Commune.

Une réunion est prévue le jeudi 16 Janvier pour la rédaction du prochain « Trait d'Union ».

L'agenda 2014 de la commune a été distribué par les agents d'IPSO 2.

Madame le Maire remarque le succès de l'animation proposée par l'association de parents d'élèves de l'école Sainte Jeanne d'Arc le week-end dernier. Il s'agissait de jeux gonflables installés dans la salle polyvalente les 11 et 12 janvier.

La séance se termine à 21 H 30.